**Engagement réciproque ou promesse d’embauche acceptée**

Conformément à l’annexe 4 de la Convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur du 1er juillet 2004, étendue par arrêté du 17 décembre 2004 JORF 28 décembre 2004 (IDCC 2395) : « Les futurs employeur et salarié peuvent se mettre d'accord sur le principe de la conclusion, à un moment donné, d'un contrat de travail relatif à l'accueil d'un enfant »

L’engagement réciproque ou promesse d’embauche acceptée se définit comme l'acte par lequel un employeur propose un engagement à un salarié potentiel et exprime la volonté de son auteur d'être lié en cas d'acceptation. Elle constitue une offre de contrat de travail. Réciproquement, elle vaut acceptation par le salariée de l’offre faite par l’employeur.

En l’occurrence, suite au contact pris entre les parties, à savoir :

**ENTRE :**

**L’assistante maternel (le salarié)**

Nom …………………………………………………………………………………………….

Prénom …………………………………………………………………………………………

Adresse…………………………………………………………………………………………

Code postal ……………………..Ville………………………………………………………..

Tél. Dom. ……………………………………… Tél. port. ………………………………….

Courriel………………………………………………………………………………………….

N° Sécurité Sociale …………………………………………………………………………...

N° Salariee PAJEMPLOI……………………………………………………………………

Date du premier agrément ……………….. pour …. enfants accueillis simultanément.

Date du dernier renouvellement …………. pour …. enfants accueillis simultanément.

**ET**

**Les parents-employeurs :**

**D’une part, le père**

Nom …………………………………………………………………………………………….

Prénom …………………………………………………………………………………………

Adresse…………………………………………………………………………………………

Code postal ……………………..Ville………………………………………………………..

Tél. Dom. ……………………………………… Tél. port. ………………………………….

Courriel………………………………………………………………………………………….

**D’autre part, la mère**

Nom …………………………………………………………………………………………….

Prénom …………………………………………………………………………………………

Adresse…………………………………………………………………………………………

Code postal ……………………..Ville………………………………………………………..

Tél. Dom. ……………………………………… Tél. port. ………………………………….

Courriel………………………………………………………………………………………….

**Pour l’accueil de L’enfant (prénom, nom, date et lieu de naissance)** …………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Il est convenu un engagement réciproque avec signature de contrat selon les modalités suivantes :

* nature de l’emploi : assistante maternelle
* lieu de travail : (adresse de l’ASMAT)……………………………………………………..
* date prévue de début du contrat :…………………………………………………………
* durée mensuelle de l’accueil …………….. heures par mois
* nombre de semaines congés arrêté entre les parties : ……………………………..
* rémunération brute par heure : ……………….. €
* soit rémunération mensuelle brute (=mensualisation) …………………..… €

Les parties conviennent que l'offre de contrat de travail est un contrat-préalable à la signature du contrat de travail définitif et qu’il comprend les dispositions minimales sur les modalités du contrat définitif, tel qu’arrêtées entre les parties.

Cet engagement réciproque, bien que définissant les éléments essentiels de rémunération, ne comprend pas l’ensemble des clauses du contrat de travail qui devra être rempli et signé avant l’entrée en fonction du salarié.

L’offre réciproque de contrat peut être librement rétractée, par l’une ou l’autre des parties, avant la date arrêtée par les parties pour le début du contrat. Sa rétractation empêche la formation du contrat de travail.

Dans cette hypothèse, le contrat de travail ne débutera pas.

Si l’une des parties entend dénoncer le présent engagement réciproque, il est arrêté entre les parties que la dénonciation du présent accord aura lieu soit par courrier soit par mail.

Et, dans le cadre de l’article 1231-5 du Code civil : si l’une des parties décide de ne pas donner suite à cet accord de principe, elle versera à l’autre une indemnité forfaitaire compensatrice calculée sur la base d’un demi-mois de rémunération mensuelle.

L’indemnité qui sera due correspondra à la moitié de la rémunération mensuelle brute prévue. Cette indemnité n’est pas soumise à cotisations, elle n’est pas imposable, n’a pas de caractère de salaire, ne se déclare pas à Pajemploi ni au service Pôle Emploi.

Fait à ……………………………………………………………………………………………

le ………………………………………………………………………………………..

Signature de l’assistant maternel :(signature précédée de la mention « bon pour acceptation de l’offre d’embauche »)

Signature du père (signature précédée de la mention « bon pour promesse d’embauche »)

Signature de la mère (signature précédée de la mention « bon pour promesse d’embauche »)